

Trait d'union

Lettre d'information d'**Alynea**

Association qui agit en faveur des personnes en situation de fragilité.

Printemps 2020



Edito



Une fois passée l'épidémie, nous ne reviendrons pas au monde d'avant. Parmi les priorités évoquées : aucune personne remise à la rue sans solution et inconditionnalité de l'accueil, donc la nécessité de prolonger le plan hivernal et les réquisitions d'hôtel et locaux vacants sur toute l'année 2020 ; l'accès à un titre de séjour des personnes en situation administrative précaire, l'accès accéléré aux conditions matérielles d'accueil des demandeur.euse.s d'asile ; garantir l'accès aux soins en capitalisant et en renforçant les nouveaux partenariats entre l'hébergement social et le secteur sanitaire, pérenniser dans chaque région les équipes sanitaires déjà mobilisées, élaborer une stratégie de dépistage et de tests plus massive en faveur des personnes précaires et en lien avec la DGS ; garantir un accès à l'alimentation pour tou.te.s ; mobiliser l'insertion par l'activité économique (IAE) en réorientant la production de certains chantiers d'insertion ; prévenir les impayés de loyer, les expulsions locatives et relancer le plan quinquennal Logement d'abord...

Anne LESUEUR - Directrice générale

**_aly
nea**
Des liens
pour aller plus loin



Sommaire

A la Une

GESTION DE LA PANDÉMIE COVID-19 pour les plus précaires et vulnérables 3

Actualités

DE LA CONTINUITÉ DE SERVICE : **au-delà des termes** 4

LA SANTÉ EN CENTRE D'HÉBERGEMENT

COLLABORATION INTERASSOCIATIVE **des acteurs de l'urgence sociale** 5

GESTION D'UN CENTRE DE CONFINEMENT pour les **sans-abri**

LES ACT ENTR'AIDS, la **responsabilité et la maladie covid-19** 6

GROSSESSES EN CONFINEMENT **au foyer mère-enfant l'Auvent** 7

LE TÉLÉ-TRAVAIL **au cœur du confinement** 8

FRACTURE NUMÉRIQUE **révélée par la crise sanitaire** 9

Partenariats

DONATEURS SOLIDAIRES : **merci !** 10

FÉDÉRATIONS ET ORGANISATIONS **pour une collaboration** 11
entre les associations et les services de l'Etat

Agenda

12



Quand le sport rassemble les personnes du centre de confinement de Meyzieu et leur offre une respiration.



GESTION DE LA PANDEMIE COVID-19 pour les plus précaires et vulnérables

Pour faire face à l'épidémie du Covid-19, l'état d'urgence sanitaire a impliqué des mesures de sécurité entraînant de nécessaires réductions ou suspensions de dispositifs destinés aux plus démunis. Grâce à la mobilisation et au militantisme de tous les acteurs de l'urgence sociale, de l'implication de l'Etat, mais aussi de concitoyen.ne.s, des alternatives sont mises en place au fil des jours. Pour autant, beaucoup de personnes sont restées à la rue avec un risque de contamination élevé. Les professionnels restent préoccupés en cette veille de déconfinement et demandent des solutions pérennes de logement.

Contexte national et mise en oeuvre locale

■ **Trêve hivernale prolongée de 2 mois**, avec le maintien des places de mise à l'abri dans le cadre du plan froid. Aucune fermeture des places d'hébergement avant le 31 mai 2020, ni d'expulsion locative. Les équipes de renfort hivernal s'arrêtent néanmoins le 31 mars.

■ **Mise en place d'un plan de continuité d'activités** pour tous les services d'ALYNEA : restriction des équipes sur le terrain, télétravail, modification des pratiques.

■ **Création de places d'hébergement mobilisant hôpitaux, centres de formation, résidences étudiantes, etc.** pour des mises à l'abri de personnes sans-abri non malades. Localement, 534 places ouvertes. ALYNEA et la Fondation de l'Armée du Salut co-gèrent 160 places à Meyzieu. Les besoins sont toutefois encore importants. Selon les chiffres du 115 pour la nuit du 9 avril, 72% des demandes d'hébergement sont restées sans réponse dans le Rhône. La question de la pérennisation des places à la fin du confinement, n'est pas assurée à ce jour.

■ **Ouverture progressive de centres d'hébergements spécifiques pour les personnes contaminées par le COVID 19** (cas ne nécessitant pas d'hospitalisation). Lo-

calement, ouverture de 2 centres (soit 100 places) à St Genis-Laval et Belleville, gérés par la Croix-Rouge, renforcée par du personnel médical de l'Agence Régionale de Santé (Médecin retraité, infirmier étudiant). Cependant la problématique de l'accès à ces centres subsiste. En effet, il faut être testé positivement pour y entrer. Or, il est encore quasiment impossible d'accéder aux tests.

■ **Pénurie de matériel de protection** (masques, gel hydro-alcoolique, gants, etc) : Au fur et à mesure, le matériel a été distribué par l'État. Formidable soutien solidaire pour la confection et les dons de masques en tissu !

■ **Aides alimentaires** pour pallier la fermeture de certaines structures : distributions de soupes associatives, tickets services de l'Etat, nombreux dons solidaires.

■ **Accès aux soins** et prise en charge de toutes les personnes, peu importe leurs statuts administratifs (couverture maladie ou non).

■ **Accès à l'hygiène** compromis : de nombreux bains douches ou toilettes publiques fermés ; les squats et les bidonvilles ont un accès à l'eau très inégal. ■

LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET DES SALARIÉ.E.S, LA PRIORITÉ : L'organisation d'ALYNEA entre le 17 mars et le 11 mai

OUVERTURE d'un centre de confinement à Meyzieu pour personnes sans abri, co-portée avec la Fondation Armée du Salut : 100 places pour des familles (FADS) et 60 places pour personnes isolées (ALYNEA)

FERMETURE

- SOS Voyageurs en gare de la Part-Dieu
- L'Atelier d'adaptation à la vie active

POURSUITE EN PRÉSENTIEL EN ÉQUIPE RÉDUITE

■ Le Samu Social. Les maraudes se font dans un contexte difficile de fermetures des lieux d'accueil de jour, fontaines publiques coupées, etc. Le service alerte quotidiennement les pouvoirs publics sur les

besoins repérés non pourvus pour les personnes à la rue.

- Les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Centre d'Hébergement d'Urgence et accueil mère-enfant, en foyer collectif
- Le service maintenance pour les urgences

POURSUITE EN TÉLÉ-TRAVAIL avec comme principal objectif d'accompagner les personnes dans un contexte de confinement et d'entretenir du lien ; exceptions faites pour certaines visites à domicile quand nécessaire.

- Le pôle Insertion Formation : arrêt de toutes les formations jusque fin-avril.
- Les Services d'Accompagnement Vers et Dans l'Habitat, le pôle médico-social et le Centre d'hébergement et de réinsertion social Régis qui accompagne des personnes en appartements individuels.
- Les services support.



DE LA CONTINUITÉ DE SERVICE

Nécessairement, le secteur de l'action sociale a été soumis à une indispensable continuité de service pour les personnes les plus démunies, déjà souvent amoindries par une santé fragile. Pour être maintenus dans le cadre des mesures de sécurité sanitaires, ces services ont dû être adaptés, parfois renforcés, à chaque fois demandant aux professionnels courage et ténacité.

Au-delà des termes «continuité de service»

ADAPTATION des pratiques professionnelles

- Restriction des équipes, avec un devoir de vigilance accrue pour garantir la sécurité et la protection des personnes.
- Déploiement du télétravail, une 1^{ère} pour ALYNEA.
- Aucun droit de retrait ni de chômage partiel.

Vigilance renforcée, du fait de la restriction des équipes en présentiel, impliquant dans la durée, fatigue physique et psychique.

ACCEPTATION d'une modification des missions professionnelles.

Un exemple parlant pourrait être celui du Samu Social. Le cœur du projet du service est d'aller à la rencontre de personnes vivant dans la rue, diagnostiquer leur situation et les mettre en lien avec les services de droit commun. Certaines personnes ont abandonné toute demande d'aide institutionnelle. Pour ces dernières, il s'agit d'établir une relation, dans le temps, possible support à la formulation d'envies, de désirs (prendre soin, aménagement du quotidien, accès aux droits, etc.). Néanmoins, dans le contexte de pandémie, les possibilités d'accompagnement dans les structures se sont réduites (du fait de la fermeture

de services), condamnant souvent les professionnels à l'impuissance lorsqu'une demande a émergé.

La continuité de service, au Samu Social, a donc été de faire remonter les besoins non pourvus (accès à l'hygiène, alimentation, eau, accompagnement, etc.), poursuivre le travail de lien en explicitant le contexte et les enjeux et assurer une veille de l'état de santé des personnes. C'est le sens du travail qui a été ébranlé, mais l'équipe, avec engagement, a fait face au contexte en réorganisant l'activité, posant, toujours, comme point d'horizon et d'ancrage, l'intérêt des personnes à la rue, singulièrement celles les plus éloignées des dispositifs.

COLLABORATION RENFORCÉE intra et inter-associative.

INVENTIVITÉ. Comment faire, par exemple, lorsqu'une action de formation collective est suspendue ? Innovation face aux impasses, prise de risque dans les pratiques, développement de supports permettant de la formation à distance. ■



LA SANTÉ EN CENTRES D'HÉBERGEMENT

Les foyers ont réussi à préserver la santé des personnes et des équipes, malgré la vie en collectivité et un manque de masques chirurgicaux, de gants et gel hydro-alcoolique les 1^{ères} semaines. Au-delà de la maladie du COVID-19 (quasi nulle parmi les effectifs d'ALYNEA), la crise sanitaire exacerbe toutes les fragilités des personnes.

- **ENTOURER LE PUBLIC HÉBERGÉ** pour apaiser les inquiétudes. Personnes au parcours de vie de rue bien ancré pouvant être angoissées à la vue de rues désertées et ne pouvant plus faire la manche ; mamans et enfants dans le cadre de la protection de l'enfance ; malades de troubles psychiques ne comprenant pas toujours la situation ou d'Alzheimer oubliant les consignes de sécurité, etc.
- **INFORMATION** pour adopter les gestes barrières grâce à des ateliers pédagogiques, des temps de parole, utilisant

si besoin les traductions en langues étrangères.

- **MULTIPLICATION DES ACTIVITÉS ET ACTIONS** pour le respect des modalités de confinement : éviter l'ennui, prévenir les souffrances de l'isolement, les risques d'agressivité, etc.
- **GESTION ET ORGANISATION DES ADDICTIONS** notamment des consommations d'alcool pour réduire les sorties, les sevrages brutaux et les tensions dans le collectif.



COLLABORATION INTERASSOCIATIVE des acteurs de l'urgence sociale

Certaines des structures fermées, répondaient pourtant à des besoins fondamentaux / primaires de la vie des personnes sans-abri (accès à l'alimentation, à l'hygiène, aux soins, aux droits, etc.). Dans cette sidération et ce chaos, plus que jamais les acteurs et actrices de l'urgence sociale ont eu besoin de coopérer.

UN APPEL COMMUN ET DES PROPOSITIONS

A partir des constats et remontées des professionnel.le.s de l'urgence sociale, un appel a été adressé le 19 mars aux pouvoirs publics (État et collectivités) afin de :

- Les alerter sur la réalité préoccupante du terrain,
 - Formuler des propositions concrètes,
 - Demander un soutien dans la mise en œuvre.
- 31 propositions et demandes pour répondre à 24 besoins majeurs constatés autour de l'hébergement, l'alimentation, hygiène/eau/vestiaires, soins, droits, chargement des téléphones, mobilisation de volontaires/bénévoles.
- Toutes les propositions : <http://bagagerue.org/covid-19-double-urgence-sanitaire-et-sociale/>

Signataires : ALYNEA – Samu social, Fondation Abbé Pierre, Fédération des Acteurs de la Solidarité, Bagage'Rue, Centres d'hébergements, Accueils de jour, Points d'accès à la santé, Collectif des assos unies, Collectif Hébergement, Collectif Interaction de Rue, Alpil, Secours Catholique, Médecins du Monde, etc.

CRÉATION D'UN OUTIL COLLABORATIF EN LIGNE, conçu de façon à répondre au besoin urgent d'informations claires à transmettre aux personnes vivant dans la rue concernant les solutions existantes sur la Métropole de Lyon (hébergement, accès aux soins, à l'hygiène, à l'alimentation...), ce document renseigné en temps réel par plus de 100 acteurs du territoire, a servi d'outil de travail pour tous et toutes. ■

GESTION D'UN CENTRE DE CONFINEMENT POUR PERSONNES SANS-ABRI À MEYZIEU

ALYNEA a validé son engagement en répondant à la demande de l'Etat au besoin de structures de mise à l'abri des personnes sans domicile, en co-gestion avec la Fondation de l'Armée du Salut sur un Etablissement pour l'Insertion Dans l'Emploi (EPIDE) dont l'activité est suspendue pendant le confinement.

Nous avons eu à cœur de proposer un **ACCUEIL RÉELLEMENT INCONDITIONNEL** tant au niveau administratif que des problématiques (psychiatriques, addictions, durée d'errance, passé institutionnel...).

FIDÈLES AUX VALEURS DE L'ASSOCIATION, il nous a semblé essentiel de ne procéder à aucune sélection des publics, de manière à ce que même les personnes les plus à la marge des dispositifs puissent bénéficier de cet hébergement en confinement.

Dans cette perspective, une attention particulière a été portée aux addictions en proposant aux personnes la mise en place de **contrat de co-gestion d'alcool**. Plusieurs personnes n'ayant pas accédé à un hébergement depuis des années se sont ainsi vues proposer une mise à l'abri.

Grâce à la mobilisation des professionnel.le.s nous avons réussi à ouvrir ce site en quelques jours et

héberger **160 personnes** (100 en familles, accompagnées par FADS et 60 isolées accompagnées par ALYNEA), sur orientation de la Maison de la Veille Sociale et du 115.

4 travailleurs sociaux ont été recrutés par ALYNEA ainsi qu'un coordinateur. Du renfort a été nécessaire : des salariés volontaires d'autres services ainsi que des bénévoles de l'association ont soutenu l'équipe en place. ■



> Les Appartements de Coordination Thérapeutique Entr'Aids, la responsabilité et la maladie du covid-19

Comme chaque évènement sociétal majeur, la maladie du covid 19 bouleverse nos routines. Par son ampleur et son haut potentiel de contagiosité, le virus contraint les professionnel.le.s, infirmier.ère.s et intervenant.e.s sociaux.ales à renouveler leurs pratiques pour protéger la fragilité inhérente aux résidents des ACT. C'est alors que s'entremêlent les notions de responsabilité, de courage et d'engagement professionnel.

Comment conjuguer le souci de l'autre, en tenant compte des obligations essentielles de la protection sanitaire, tout en affrontant mes propres peurs ?

Hans JONAS (1903-1993) définit la responsabilité dans les soins comme « le souci, reconnu et accepté comme devoir, de l'être autre que soi, souci qui se transforme en « préoccupation » lorsque la vulnérabilité de cet être est menacée. » C'est là que réside le dilemme du professionnel qui « prend soin de ». La peur est sous-jacente à la responsabilité et ce à quoi notre responsa-

bilité nous engage. Nous avons alors 2 peurs à affronter :

- Peur de ce qui pourrait m'arriver et qui me déconseille d'agir.
- Peur pour l'autre qui m'invite à agir.

La disponibilité et l'assiduité des professionnels ne peuvent pas tout pour tous.

L'expression des peurs et anxiétés des plus fragiles s'exacerbe et se fait entendre au fur et à mesure de ce confinement. C'est précisément à cette phase cruciale que s'invite la nécessité d'agir pour l'autre, les autres dont nous avons la responsabilité de se préoccuper. A l'instar des grandes avancées scientifiques et sociétales qui sont nées après les catastrophes, guerres et épidémies, les professionnels des ACT Entr'Aids ALYNEA font alors assaut de **créativité**. Pour cela, nous saluons leur **engagement à la cause de l'autre, des autres**.

L'analyse du pourquoi, pour qui je suis là, réveille et révèle **autrement** la dimension thérapeutique et éducative du projet personnel d'accompagnement.

Pour conclure avec plus de légèreté, voici la réponse de Michel ONFRAY questionné sur le courage et la lâcheté le 1^{er} avril 2020 « Il est bien évident que le courage et la lâcheté trouvent en ces temps terribles des occasions de se manifester. Le courage est rare, mais il est incroyablement répandu chez les personnels soignants qui constituent une armée de gens qui montent tous les jours au front sans armes et sans casques, sans moyens de se défendre, alors que les balles sifflent en quantité là où ils se trouvent. Pour la lâcheté, elle peut se comprendre - nul n'est tenu d'être un héros, mais ajoutons que chacun peut au moins essayer. » ■

Les ACT c'est quoi ?

Définit dans la circulaire 2002-51 du 30 août 2002.

L'accueil temporaire et l'articulation des compétences des professionnels sont les outils de la mise en œuvre de l'ambition des Appartements de Coordination Thérapeutique : **Promouvoir la santé des plus démunis**.

Il faut entendre la santé dans son **acception holistique**. La charte d'Ottawa (OMS - 1986) en permet cette compréhension : « La promotion de la santé a pour but de donner aux individus davantage de maîtrise sur leur propre santé et davantage de moyens pour l'améliorer. Pour parvenir à un état de complet bien-être physique, mental et social, l'individu, ou le groupe, doit pouvoir identifier et réaliser ses ambitions, satisfaire ses besoins et évoluer avec son milieu ou s'y adapter. La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et non comme le but de la vie ; c'est un concept positif mettant l'accent sur les ressources sociales et personnelles, et sur les capacités physiques. La promotion de la santé ne relève donc pas seulement du secteur de la santé : elle ne se borne pas seulement à préconiser l'adoption de modes de vie qui favorisent la bonne santé ; son ambition est le bien-être complet de l'individu. »



GROSSESSES EN CONFINEMENT À L'AUVENT

Même s'il n'est pas rare que des bébés naissent dans un accueil mère-enfants, dans ce contexte de confinement, l'arrivée d'un enfant est marquée par le sceau de l'inédit. Deux résidentes de l'Auvent vivent leurs dernières semaines de grossesse. Deux futurs événements au cœur des préoccupations des mères et de l'équipe.

Suivi médical maintenu

Voilà qui a dû rassurer les mères après l'annonce du confinement : la venue d'un sage-femme au foyer tous les 2 jours est maintenue pour les surveillances monitoring et répondre aux inquiétudes des dames. Si l'une des deux accouchera à l'hôpital St Joseph St Luc, l'autre vit une grossesse à risque de naissance prématurée qui nécessite un contrôle hebdomadaire à l'hôpital femme-mère-enfant à Bron où elle est parfois contrainte à y rester une nuit.

Equipe restreinte mais présence accrue

Ces deux centres hospitaliers, ont pu maintenir en présentiel le suivi des grossesses, avec des restrictions cependant afin de maximiser les mesures de sécurité, notamment l'interdiction pour les patients d'être accompagnés.

La question de la garde des fratries se pose alors alors que d'ordinaire à l'Auvent, il est convenu que les mères s'organisent pour la garde de leur enfant.

Rappelons qu'en période de crise sanitaire et afin de répondre aux enjeux du confinement :

- les crèches sont fermées ;
- l'équipe du foyer a, quant à elle, été restreinte à deux travailleuses sociales, l'une le matin, l'autre l'après-midi en plus du veilleur de nuit.

Toutefois, à situation exceptionnelle, alternative exceptionnelle : la professionnelle prend alors en charge la garde des enfants, avec un relais possible avec une autre dame hébergée.



Si la maman est tenue de rester hospitalisée une nuit, l'enfant est alors placé chez un proche de l'extérieur de confiance. L'équipe est dans ce cas vigilante à ce que cette personne soit la même afin d'éviter les rencontres multiples.

Ecoute et renfort psychologique

Comme on peut s'en douter, la pandémie ne favorise pas un état de sérénité lorsque l'on attend un enfant. Beaucoup de questions inhabituelles et de préoccupations sont apparues : crainte de contracter le virus à l'hôpital ; la possibilité du papa d'être présent le jour J en salle d'accouchement ? Les termes de ces deux grossesses sont prévus

D'autant que par vagues, des tensions liées au confinement dans le foyer apparaissent demandant à l'équipe de trouver des solutions pour les apaiser, organiser des temps de parole, prévenir la violence, protéger les enfants.

mi-mai, et fin juin. Les bébés naîtront en période de déconfinement progressif, à l'heure où leurs frère et sœur retrouveront crèches et écoles. « Un déconfinement à préparer de façon cadrante pour limiter les inquiétudes de la sortie », confie Céline LOIZEAU, éducatrice jeunes enfants du foyer. ■

L'Auvent héberge 25 femmes et enfants dans le cadre de la prévention et protection de l'enfance.



LE TÉLÉTRAVAIL au cœur du confinement

Ce confinement aura aussi été marqué par le télétravail, que ce soit pour les salariés, les administrateurs, mais aussi les personnes accompagnées. ALYNEA était en train de finaliser une charte pour l'inclure dans notre organisation quand nous y avons été contraints. Une grande première pour l'association, dans des conditions exceptionnelles.

Quelques témoignages recueillis à chaud.

Le télétravail ? Positif ! car plus productif et du temps gagné du fait de la suppression des trajets domicile-travail, des échanges téléphoniques qui, lorsqu'ils se font dans la confiance, ont pu être des moments relationnels et professionnels de qualité. **Le télétravail contraint ? tout est dans le terme :** pas de pièce pour s'isoler ou au contraire trop de solitude ; des parents travailleurs, baby sitters (ou ado sitters) et enseignants en même temps ; des problèmes de matériel ou de réseau, c'est beaucoup moins positif !

Le télétravail à temps plein ? c'est trop ! car les échanges à distance ont montré leur limite dans 3 situations : quand l'équipe va au-delà de 5-6 personnes, en cas de situations relationnelles délicates à gérer, et pour faire connaissance (de salariés ou personnes accompagnées nouvellement entré.e.s).

Jacqueline COME - DRH

Le plus dur est de ne pas avoir d'espace différencié pour gérer vie privée et vie familiale. Le fait d'essayer d'être partout à la fois, même avec la meilleure volonté peut nous mettre à rude épreuve, tant professionnellement que personnellement.

La distance physique et l'isolement mettent parfois à mal les relations car ils rendent la gestion des situations et des émotions plus complexe.

Pour autant la mise en place accélérée / forcée du télétravail a montré également toute la **force de l'engagement des équipes** auprès des personnes accompagnées, malgré les difficultés rencontrées à certains moments.

Sarah DOGHRI - Cheffe de service CHRS Régis

Confinés, nous avons eu besoin d'une **communication renforcée** pour rester informés des évolutions de la situation que ce soit sur le terrain et au niveau de la gouvernance, mais aussi pour garder le lien social entre collègues, et avec les bénévoles.

Malgré quelques loupés, la priorité étant de gérer au mieux l'urgence du terrain, nous avons réussi à maintenir des remontées d'informations et à **mettre en place une lettre hebdomadaire interne.**

Patricia CARROT - Communication & vie associative

Un télétravail un peu particulier pour moi car une grosse partie de l'équipe du CHRS est fonctionnelle sur le terrain... pas toujours facile de s'articuler, de vivre « équipe » et de prendre soin des collègues à distance, mais nous avons pu trouver un équilibre satisfaisant.

Nous avons proposé des permanences en visio, environ la moitié des personnes accompagnées au CHRS a accepté de se prêter au jeu. L'occasion pour nous de garder le lien, mais surtout d'**appréhender la difficile question de l'accompagnement des troubles psychiques sans contact physique (quand « l'autre » existe déjà si peu).**

Par ailleurs, beaucoup de personnes hébergées n'ont pas compris pourquoi deux membres de l'équipe ne venaient plus.

Adeline REYNOUARD - Assistante sociale CHRS Cléberg

> FRACTURE NUMÉRIQUE révéléé par la crise sanitaire

Censé lever les barrières géographiques, le numérique a pris toute sa place pendant ce confinement, se révélant parfois comme un vecteur d'exclusion, cristallisant le vide qu'il peut faire naître si nous n'avons pas accès à internet. Les plus précaires une nouvelle fois, sont les plus touchés. Les initiatives liées à la réduction de la fracture du numérique doivent être soutenues de façon urgente.

L'équipement numérique, un préalable

L'une des missions de l'équipe du Centre d'Hébergement d'Urgence Alfred de Musset est de veiller au bon déroulement de la scolarité. Son équipe a consacré un temps phénoménal à la trentaine d'enfants hébergés. Mais le CHU (capacité d'accueil : 100 personnes) n'est ni suffisamment équipé en ordinateurs, ni connecté à la wifi. Le soutien scolaire mené par des bénévoles a, par ailleurs, été suspendu. Face aux conséquences de cette « fracture numérique » l'équipe a donc composé, en lien avec les enseignants très mobilisés, pour récupérer directement les devoirs à l'école primaire et accéder à l'espace individuel Pronote des collégiens / lycéens afin de donner les possibilités aux enfants de garantir un cadre scolaire.

Nous remercions [Emmaüs connect](#) qui avec son programme [#connectionurgence](#) qui a allégé le poids de cette fracture fin avril par un don en tablettes et en accès internet pour les personnes hébergées au CHU Alfred de Musset d'une part et dès mars pour les personnes sans-abri confinées à Meyzieu d'autre part, afin qu'elles puissent garder un lien avec leurs proches.

L'accompagnement humain indispensable pour l'appropriation de ces outils

Par ailleurs, alors que les démarches administratives ne peuvent plus se faire qu'en ligne et que les téléconsultations médicales ont explosé, il est urgent que tous maîtrisent les rudiments d'internet. Afin de favoriser cette démocratisation des téléservices publics (CAF, Sécurité Sociale, Pôle Emploi, impôts...), le centre de formation d'ALYNEA propose des actions de formation et d'accompagnement des personnes les plus en difficulté à l'exploitation de ces services dématérialisés.

Les Ateliers web d'ALYNEA : formations « inclusion numérique »

Pour faire face à l'exclusion générée par la fracture numérique, la Métropole soutenue par des fonds FSE, a accompagné la mise en place de formations et autorise temporairement des ateliers de sensibilisation à distance ludiques d'éveil au numérique :

- **Ma boîte à appli** : Mobilité, emploi, communication, achats, consommation écoresponsable... Une multitude d'applications à découvrir ou à redécouvrir.

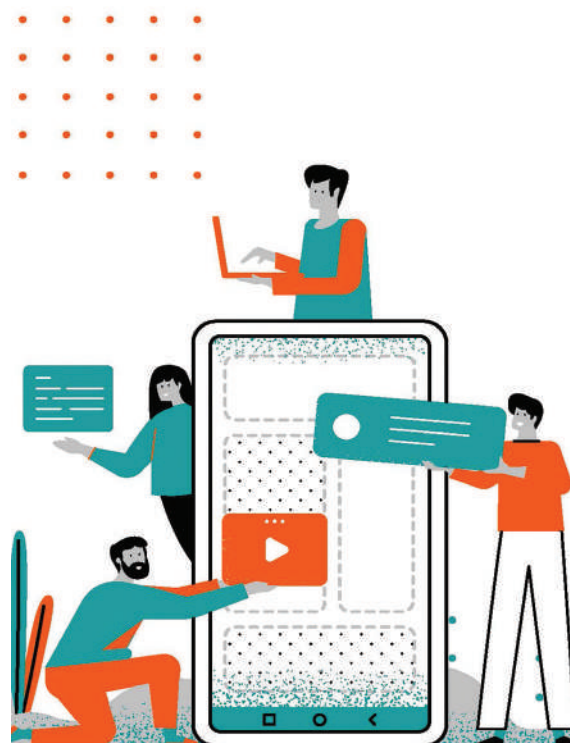
L'atelier vise à faire découvrir aux bénéficiaires plusieurs applications mobiles utiles pour une utilisation personnelle et professionnelle.

- **Permis web** : Jeu interactif autour de la sécurité sur internet.

L'objectif est d'apprendre à déjouer les pièges présents sur Internet et à adopter des pratiques en ligne responsables !

Ces formations s'adressent à des bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi, inscrits à la mission locale, travailleur handicapé (RQTH), travailleurs en insertion SIAE, etc.

Contact : m.pasquier@alynea.org - 07 68 48 06 98 ■





DONATEURS SOLIDAIRES : merci !

Nous n'aurons pas suffisamment de place sur cette page, pour remercier tous les soutiens qu'ALYNEA a reçu en faveur des personnes les plus précaires pour faire face au corona virus. Ils s'adressent bien sûr à tous nos donateurs !

Les 1^{ers} remerciements (puis les autres viendront sans ordre d'importance), s'adressent au personnel soignant du service neurologique des Hospices civils de Lyon qui a souhaité à leur tour être solidaire en collectant des dons pour faciliter le confinement des personnes à Meyzieu, pour ne pas décrocher de l'école... Reprendre goût au sport, à la musique, aux mots... ou juste s'occuper...

Merci à Christian Janier, Christophe Geoffroy et Gérard Gutierrez pour leurs dons de denrées alimentaires pour nos centres d'hébergement, mais aussi d'être venus cuisiner et partager un repas au CHRS Point Nuit ! #Les Chefs Cuisiniers du Monde #La Compagnie des Desserts



Merci à l'hôtel Ariana de Villeurbanne qui donne aux personnes sans abri des dosettes de gel douche / shampoing / kits brosse à dent / dentifrice / lingettes désinfectantes / dosettes hydro-alcoolique.

Mille mercis à Emmaüs Connect qui a permis, grâce à son don, d'équiper les personnes en situation d'exclusion numérique, confinées dans le centre de Meyzieu et pour les familles hébergées au centre d'hébergement d'urgence Alfred de Musset et au SAVDH afin de lutter contre le décrochage scolaire.

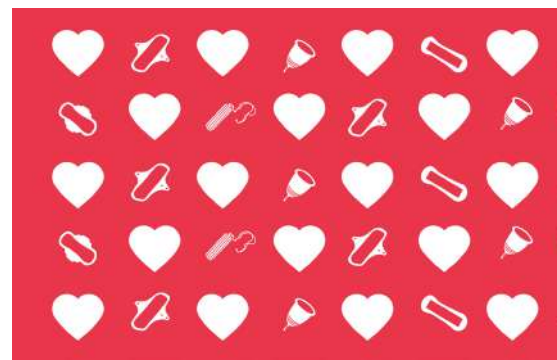


Merci aux couturier.e.s ami.e.s et inconnu.e.s, aux ateliers Frappaz - centre national arts de la rue et espace

public pour la confection de masques en tissus.

Merci Règles Élémentaires, précieuse association qui lutte contre la précarité menstruelle et le tabou des règles. Et pour son don de protections.

Merci au CCAS de Villeurbanne pour les dons réguliers en masques, gel...





FÉDÉRATIONS ET ORGANISATIONS pour une coopération entre les associations et les services de l'Etat

Dès le 1^{er} stade de la crise, ALYNEA a senti la nécessité absolue de se regrouper avec les partenaires locaux et de rester en contact permanent avec nos fédérations. Travailler main dans la main avec eux pour transmettre au gouvernement la réalité du terrain, nos besoins, et pour mettre en place les leviers nécessaires à l'accompagnement des salariés et des personnes en situation de précarité.

Faire remonter nos besoins et mobiliser des réponses sur le terrain

- Fédération des Acteurs de la Solidarité
- Fédération nationale des Samu Sociaux



Recevoir un appui dans la gestion des Ressources Humaines et des établissements

- Nexem organisation professionnelle d'employeurs du secteur sanitaire, social et médico-social à but non lucratif
- Uriopss (Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés non lucratif Sanitaires et Sociaux)

Très vite, ces fédérations et organisations professionnelles ont mis en place des cellules de crise pour recenser les besoins des acteurs du terrain et alerter. Grâce à leur mobilisation, l'Etat a débloqué rapidement des solutions. Il s'agit notamment des questions d'hébergement avec l'ouverture de nouvelles places, et de l'accès aux biens alimentaires de première nécessité, avec l'acheminement des chèques service. Afin de pallier les difficultés que nous connaissons, elles ont maintenu la pression pour l'obtention d'équipements de protection individuelle nécessaires à la sécurité des professionnel.le.s et des personnes accompagnées, pour l'obtention d'une prime pour les salarié.e.s du secteur, etc.

A la veille du déconfinement, les fédérations poursuivent leurs négociations, alertant sur les besoins à prévoir après le 11 mai, dont la satisfaction permettra de maintenir nos missions dans un cadre sécurisé, aussi bien pour les salariés que pour les personnes accompagnées. Il s'agit essentiellement de :

- **Faciliter l'accès aux tests** pour les structures afin de mettre en œuvre rapidement les recommandations de la circulaire du Ministre de l'Intérieur.
- **Pérenniser les places d'hébergement ouvertes** pour répondre à la crise du Covid-19, mais aussi celles relevant du dispositif hivernal et du Plan froid. En effet, il est difficilement envisageable pour l'ensemble de notre secteur de procéder à des « sorties sèches » à la fin du confinement. En tout, ce sont 4881 places d'hébergement d'urgence qui ont été ouvertes sur la région dont plus de 1800 sur le département du Rhône, tous dispositifs confondus. La situation promet d'être catastrophique si toutes ces personnes sont remises à la rue, d'autant plus que nous anticipons une vague d'expulsions locatives à la fin du confinement.
- **Définir un plan d'actions santé** chez les personnes les plus fragiles pour faire face à l'ensemble des problématiques créées ou exacerbées pendant le confinement. ■



> L'Autre Soie

■ C'est parti pour le lot D !

Le lot D se situe à l'extrémité Ouest du projet l'Autre Soie. La structure urbaine va être reconstituée le long de la rue Alfred de Musset, via des alignements et des gabarits de bâtiments permettant à la fois de redéfinir la rue, mais aussi d'intégrer le patrimoine dans le contexte.

- Le futur siège d'ALYNEA et nos ateliers d'adaptation à la vie active.
- 55 logements en accession sociale sécurisée.
- Le CCO de Villeurbanne avec salle de spectacle de 1.100 places, salle de danse, studio de création numérique, pépinière d'entreprises, laboratoire d'innovation sociale et culturelle.
- Un tiers lieu.

Maîtrise d'Ouvrage
RHONE SAONE HABITAT

Partenaires
Gie La Ville Autrement
ALYNEA
CCO Villeurbanne

Equipe de Maîtrise d'Oeuvre Lauréate
VURPAS ARCHITECTES
Atelier d'architecture FACE À...,
le ciel par-dessus le toit, C+POS
EURL PEYTAVIN YVAN, Génie Acoustique.



Agissez avec ALYNEA

en devenant adhérent, bénévole et/ou donateur !

■ Adhésion

15 € personne physique - 100 € personne morale
(5 € chômeur, ancien volontaire du service civique d'ALYNEA)

■ Bénévolat

Remplissez le formulaire en ligne avant d'être reçu par un administrateur et rencontrer les équipes bénévoles.

<http://alynea.org/soutenir/>

■ Don

Vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 75% du montant de votre don dans la limite de 537 €.
Ainsi, votre don de 120 € ne vous coûte que 30 €.

aly
nea
Des liens
pour aller plus loin



Directeur de la publication : François THEVENIEAU ; **rédactrice en chef** : Anne LESUEUR ; **coordination de la rédaction** : Patricia CARROT ;
comité éditorial : François THEVENIEAU, Anne LESUEUR, Patricia CARROT, Françoise COMBAUD, Jean-Pierre GIRAUD, Denis LADOUS.
Avec la participation de Maud BIGOT - Pôle Urgence, Jacqueline COME - RH, Sarah DOGHRI - CHRS Régis,
Eric LAURENT - Pôle Insertion-Formation, Céline LOIZEAU - L'Auvent, Adeline REYNOUARD - CHRS Cléberg,
Michèle-Lucie TRILLAUD - ACT Entr'Aids.

Création graphique maquettage : Gaëlle DESGRANGES ; **Exécution mise en page** : Patricia CARROT

ALYNEA // 53, rue Dubois-Crancé 69600 Oullins // siege@alynea.org // 04 78 50 16 05